

la baie de Somme libre de sable

la lettre

www.baie-de-somme-libre-de-sable.fr

Baie de Somme marine

Le dragage par la mer mis à l'ordre du jour

Il faut évaluer si un dragage par la mer est de nature à retarder l'ensablement de la baie de Somme, a déclaré, en substance, Christian Manable, président du conseil général de la Somme. Celui-ci a ainsi conclu un colloque sur l'avenir de la baie, réuni fin septembre au Cap Hornu, à Saint-Valery-sur-Somme.

Le colloque avait été ouvert, la veille, par Jean-Claude Buisine, président du Syndicat mixte baie de Somme et hôte de la manifestation. Il rappelait à quel point le comblement, cent ans plus tôt, en 1911, de l'estacade du chemin de fer en fond de baie avait affecté le caractère maritime de celle-ci. Il appelait à agir, mais en mettant en avant l'intérêt des générations à venir.

Deux jours durant, des scientifiques de renom ont précisé le contexte géographique particulier de la baie de Somme, en le situant dans la perspective multiple de l'évolution urbaine, de celle du trait de côte de la Manche est,

de la ressource en poissons, des mouvements des fonds marins, du dérèglement climatique.

Des débats ont souvent été vifs, passionnés, et presque toujours passionnants.

Deux intervenants ont conclu cette manifestation. Le premier a été Fernand Verger, enseignant et chercheur géographe de réputation internationale, et dont les premiers travaux sur la baie de Somme datent des années 1950. Fernand Verger, citant des exemples en France et en Europe, n'exclut pas qu'on doive rendre des terres à la mer.

Deux des idées qu'il avance sont la réestuarisation, et la dépoldérisation. La première consiste à offrir à la mer un plus profond « balancement » à l'intérieur des terres, notamment pour faciliter la rencontre des eaux douces et salées. La dépoldérisation amène à laisser la mer envahir des territoires dont l'homme l'a autrefois privée, souvent pour des fins agricoles.

Concluant ensuite, Christian Manable a d'abord souhaité que soient conjuguées l'action et l'attention. Agir, pour maintenir le caractère maritime de la baie, mais être attentif pour ne pas faire pire que bien. L'effet papillon doit toujours être présent à l'esprit, a-t-il rappelé : un petit mouvement ici peut entraîner de graves conséquences ailleurs.

Il a néanmoins confié aux services départementaux, au plus haut niveau, la mission de réunir des élus, des scientifiques, et des industriels de l'extraction. L'objectif est de travailler sur l'hypothèse d'un dragage par la mer, avec pour limites : pour quoi en faire, jusqu'où le faire, par quels moyens techniques.

La mission Baie de Somme marine entre dans le vif du sujet.

*Jacques Gravend, journaliste
Saint-Valery-sur-Somme, septembre 2011*

Un site pour s'informer : www.baie-de-somme-libre-de-sable.fr

Une pétition pour agir : <http://petitions24.net/baie-de-somme-libre-de-sable>